

CORRIGE ET BAREME

1^{er} Travail : 6 points

- 1.1- 2 réponses : Les produits de la pêche (1 point) - Les produits de l'aquaculture fixe (1 point)
- 1.2- 3 réponses : La dénomination commerciale de l'espèce (0,5 point), la méthode de production (0,5 point), la zone de capture (0,5 point).
- 1.3- Le consommateur doit connaître la méthode de production, c'est à dire qu'il doit savoir si le poisson a été : capturé en mer (0,5 point), capturé en eaux intérieures (0,5 point), élevé (0,5 point).
- 1.4- La DDCCRF (1 point).

2^{ème} Travail : 12 points

- 2.1- Cadencier (8 points) = 1 point pour chacun des résultats suivis d'un astérisque

Produits	Semaine 1				Semaine 2				Semaine 3				Semaine 4				S
	S	C	L	V	S	C	L	V	S	C	L	V	S	C	L	V	
soupe de poisson -70 cl- référence SP 108-45-	1	12	12	<u>11*</u>	2	8	8	<u>10*</u>	0	8	8	<u>8*</u>	0	8	8	<u>8*</u>	0
soupe de poisson -150 cl- référence SP 108-90-	5	20	20	20	5	40	40	35	10	20	20	24	6	40	20	<u>22*</u>	4
Anchois sel -130 gr- Référence AN 245-13-	6	16	16	17	5	16	16	17	4	24	24	20	8	16	16	<u>19*</u>	5
Anchois câpres-130 gr- Référence AC 245-13-	2	10	10	10	2	10	10	10	2	20	20	17	5	10	10	<u>13*</u>	2
Morue salée -260 gr- Référence MO 249-13-	4	12	12	13	3	24	24	22	5	12	12	11	6	36	24	<u>25*</u>	5

- 2.2 La soupe de poissons réf. SP 108-45 (1 point).

- 2.3 - Ce produit est souvent en rupture, ou stock très insuffisant (1,5 point)
- Il faut en commander davantage ou augmenter le stock d'alerte (1,5 point).

GROUPEMENT INTERACADEMIQUE II		Session 2004
CORRIGE	Feuille : 1/3	MC Vendeur spécialisé en alimentation
		EP2 : Epreuve Technologique 3 ^{ème} partie : Tâches liées au suivi, à la commercialisation des produits alimentaires et au contexte économique et juridique de l'alimentation

3^{ème} Travail : 6 points

3.1-1. 2 tableaux de prix (3 points par tableau, soit 1 point par résultat correct).

Article	PAHT Tarif	Ancien Coefficient Multiplicateur	PV TTC	PV TTC arrondi à la dizaine de centimes supérieure	PV TTC au litre
soupe de poisson -70 cl- référence SP 108-45 -	1,08 €	2,2	2,38 €	2,40 €	3,43 €

Article	PAHT Tarif	Nouveau Coefficient Multiplicateur	PV TTC	PV TTC arrondi à la dizaine de centimes supérieure	PV TTC au litre
soupe de poisson -70 cl- référence SP 108-45 -	1,08 €	2,5	2,70 €	2,70 €	3,86 €

4^{ème} Travail : 8 points

4.1- Calendrier des actions promotionnelles (8 points).

Espèces	Dates prévues pour les opérations promotionnelles	Justifications
Huîtres	Accepter toute réponse comprise entre le 15/12 et le 31/12	Période de pêche Produits festifs
Sardines, brochettes de poisson	Accepter toute réponse comprise entre le 1 ^{er} /05 et le 31/08	Idéal pour les barbecues
Coquilles Saint Jacques	Accepter toute réponse comprise entre le 1 ^{er} /11 et le 30/04	Période de pêche Produits festifs
Cabillaud	Accepter toute réponse comprise entre le 1 ^{er} /01 et le 31/03	Période de pêche Plats d'hiver

GROUPEMENT INTERACADEMIQUE II		Session 2004
CORRIGE	Feuille : 2/3	MC Vendeur spécialisé en alimentation
		EP2 : Epreuve Technologique 3 ^{ème} Partie

5^{ème} Travail : 8 points

5.1- Mentions devant figurer sur la PLV (6 points) :

- une phrase d'accroche
- Logo ou enseigne « CHAMPION »
- Nom de l'opération « Envie d'été »
- Dates
- Les deux produits en promotion
- Le mode de production pour chacun
- Les deux prix hors promotion
- Les prix correspondant à la promotion

Chaque réponse : 1 point (dans la limite de 6 points).

5.2- 2 Objectifs pour cette animation (2 points) :

- Augmenter le chiffre d'affaires
- Dynamiser le magasin
- Renforcer l'image de marque

Chaque réponse : 1 point (dans la limite de 2 points)

GROUPEMENT INTERACADEMIQUE II		Session 2004
CORRIGE	Feuille : 3/3	MC Vendeur spécialisé en alimentation
		EP2 : Epreuve Technologique 3^{ème} Partie